

Périgueux, le 18 octobre 2012



Affichage obligatoire

Examen du CAPA-SH

Session 2013

Division des
ressources humaines
et de la vie de l'élève

Une session d'examen en vue de l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (**CAPA-SH**) est ouverte à compter du 13 mai 2013.

Affaire suivie par
Roselyne GRANGER

Tél. : 05 53 02 84 35

Fax : 05 53 02 84 21

Roselyne.Granger@ac-
bordeaux.fr

20, rue A. de
Musset
24 016 Périgueux
CEDEX

Conformément au décret n°2004-13 du 5 janvier 2004 créant le CAPA-SH, cet examen est ouvert aux instituteurs et aux professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat rémunérés sur échelle d'instituteurs ou rémunérés sur échelle de professeurs des écoles (B.O. spécial n° 4 du 26 février 2004).

Les inscriptions à l'examen de la session 2013 s'effectuent sur **dossier** qui est à retirer sur le site internet de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Dordogne, **du 12/11/2012 au 11/12/2012**.

Le dossier est à compléter et à poster avec les pièces justificatives demandées à la Direction des services départementaux de la Dordogne (adresse ci-contre), au plus tard le **11/12/2012 à 16h**.

La date de dépôt du mémoire est fixée au **11/04/2013 à 16 h**.

Le mémoire composé de 30 pages maximum hors sommaire et annexes (10 annexes maximum) doit être adressé en 4 exemplaires à la DSDEN de la Dordogne (division DRHVE) et un exemplaire au département ASH de l'école interne de l'Université de Bordeaux IV -49 rue de l'École normale – BP 219 – 33021 BORDEAUX CEDEX.